

Éditorial

Au cours des deux dernières années, la vie politique en Afrique de l'Ouest a été perturbée par ce que certains ont décrit comme le « retour des coups d'État militaires en Afrique »¹. Entre 2020 et 2022, l'armée a pris le pouvoir au Mali, au Tchad, au Niger, en Guinée, au Soudan et au Burkina Faso. Pour certains observateurs, il s'agissait d'un retour aux habitudes africaines. La période 2000–2020 leur semble n'avoir été qu'un interlude qui a finalement dû céder la place à des événements en Afrique qui, de par leur nature, mettent à l'épreuve la promesse du multipartisme et des réformes économiques néolibérales pour la démocratie et le développement. Le retour des coups d'État, dans la région de l'Afrique de l'Ouest en particulier, suggère l'échec du multipartisme et des interventions néolibérales à répondre aux attentes des citoyens en matière de démocratie et de développement économique.

Malgré les récentes tendances, un petit recours à l'histoire permet de fournir quelques explications provisoires sur la réapparition des coups d'État militaires dans certains pays. Entre 1958 et 2010, 44,4 pour cent des coups d'État militaires survenus en Afrique ont eu lieu en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel. La plupart d'entre eux ont éclaté dans d'anciennes colonies françaises, ce qui suggère une confluence d'intérêts dans la région, déclenchée par un héritage colonial persistant qui mérite d'être étudié. En effet, six des sept coups d'État perpétrés entre 2019 et 2021 sont répertoriés dans cette région². Pourtant, l'insolence avec laquelle les récents coups d'État ont été perpétrés, la réponse des organes sécuritaires continentaux et régionaux, et le refus des putschistes et des organes régionaux de s'engager dans un processus crédible pour le rétablissement du pouvoir civil dans ces pays, indiquent qu'une crise politique de longue durée se profile en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Dans ce processus prolongé, il est inquiétant de constater que dans certains des pays cités plus haut, les putschistes ont attiré, même si c'est de façon fugace, un certain soutien de la population civile qui s'est exprimé par des manifestations de rue au cours desquelles les acteurs semblaient se réjouir de l'ignominie qui frappait les dirigeants déchus. Quelques analystes se sont em-

pressés d'imaginer le concept de « bon coup d'État » et l'ont présenté comme une question qui mérite d'être discuté.

Le soi-disant « retour des coups d'État militaires » et la possibilité d'un régime militaire qui s'éternise soulèvent des questions plus profondes que les « bons » ou « mauvais » coups d'État. Quelques organisations et leaders y compris la Coalition pour le dialogue en Afrique (CODA), opérant dans des cadres différents, abordent cette question à un niveau plus approfondi et font un plaidoyer politique sur le sujet. Il n'y a pas meilleure description du danger que représentent les coups d'État que celle de l'historien sénégalais Abdoulaye Bathily qui a récemment rappelé que le meilleur régime militaire est pire que le pire régime civil. Pour les tenants de cette pensée, la question n'est pas de savoir s'il peut y avoir un bon ou un mauvais coup d'État, mais plutôt de comprendre les circonstances qui rendraient un coup d'État militaire acceptable.

Les expériences passées des régimes militaires en Afrique montrent que les coups d'État ont un attrait politique limité et temporaire. Les juntes militaires reproduisent souvent les pires éléments de la dictature militaire tout en résistant, en bloquant ou en retardant la possibilité d'un retour à un régime civil. Telle est l'histoire des régimes militaires en Afrique, documentée dans de nombreuses études, notamment celle publiée par Eboe Hutchful et Abdoulaye Bathily, *The Military and Militarism in Africa*³. Dans cette entreprise, les militaires ont périodiquement surfé sur la vague de la frustration populaire dirigée contre le pouvoir civil en promettant des changements radicaux dans le système politique et économique, pour finir par reproduire le malaise de l'intolérance sous des formes plus graves. Les décisions étant prises dans les casernes et mises en œuvre dans une perspective d'obéissance inconditionnelle, les régimes militaires passés en Afrique ont infligé des brutalités et de la corruption absolues, comme en témoigne le pillage arbitraire de l'État sous Jean-Bédel Bokassa de la République centrafricaine, Blaise Compaoré du Burkina Faso, Mobutu Sese Seko du Zaïre et Sani Abacha du Nigeria, pour ne citer que ceux-là. Et, comme cela a

été souligné, à l'exception de pays comme le Nigeria sous Abacha, les pires formes de coups d'État militaires et de brutalités ont eu lieu dans les anciennes colonies françaises, souvent avec l'approbation tacite de l'armée française, qui y a maintenu des unités militaires permanentes dans ces pays. Certains régimes militaires ont adopté un vernis de régime civil en organisant des élections périodiques et se sont civilisés, mais ils ont conservé un niveau d'intolérance qui n'a disparu qu'après des soulèvements populaires comme les Printemps arabes en Égypte, en Algérie et au Soudan. Malgré cela, la résilience des régimes militaires en Algérie et en Égypte est remarquable et le bilan de ces régimes civilisés est entaché d'intolérance et d'abus du pouvoir de l'État à des fins personnelles.

Cette histoire exige que l'on se focalise sur une étude minutieuse du régime civil, afin d'identifier et d'expliquer les tendances à l'origine des coups d'État. Une question centrale devrait être celle d'explorer les raisons pour lesquelles le régime civil instauré sur le continent au cours des trois ou quatre décennies qui ont suivi le retour du multipartisme n'ont pas tenu ses promesses. Il est également curieux de savoir pourquoi cet échec est plus patent dans les anciennes colonies françaises d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Un consensus général semble s'être dégagé sur le fait que la promesse du second avènement d'*Uhuru* est loin d'avoir tenu ses promesses en matière de biens publics.. Cela est vrai au niveau économique, où les moyens de subsistance ont été constamment mis à mal et l'avenir des jeunes est compromis.. Les pactes économiques conclus entre les gouvernements civils et les « investisseurs internationaux », des pays riches en ressources en particulier, n'ont guère apporté des dividendes économiques aux citoyens ordinaires. Bien au contraire, ils ont exacerbé l'exploitation, comme l'ont révélé beaucoup de rapports, notamment le *rapport 2015 du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique*⁴. Ce constat, auquel s'ajoute l'effondrement notoire de la gouvernance dans de grandes parties de l'Afrique de l'Ouest, dans certaines parties de l'Afrique centrale, jusqu'en RDC et au Mozambique, met en lumière un réseau complexe de facteurs locaux et externes. Qu'il s'agisse de l'insécurité généralisée au Burkina Faso, des explosions de violence dans la province de Cabo Delgado au Mozambique (où le chaos a éclaté, alimenté en partie par le trafic de drogue), ou de l'Ouganda, où l'espace civique est profondément restreint sous le règne éternel de Yoweri Museveni, ou au Soudan, où une dictature militaire civilisée a fait son temps, les protestations répétées et les émeutes périodiques sont autant de rai-

sons pour lesquelles la jeunesse africaine pourrait être tentée de considérer les coups d'État comme la voie royale vers un avenir différent.

Plus inquiétant encore, les limites des mécanismes régionaux pour lutter contre la vague de coups d'État. Les commissions économiques régionales comme la CEDEAO ont été perçues, souvent à juste titre, comme complices de la persistance de la mauvaise gouvernance. Dans l'article qu'il publie dans ce *Bulletin*, Lionel Zevounou se penche sur la question récurrente de la rationalité juridique des sanctions prises ces derniers mois par la CEDEAO contre les coups d'État militaires. Nombreux sont ceux qui ont contesté les récentes sanctions de la CEDEAO en Guinée, au Mali et au Burkina Faso ont fait l'objet de critiques de la part de certains secteurs, en se basant sur le fait que la CEDEAO n'est pas intervenue du côté des civils dans ces pays lorsque les dirigeants civils destitués ont malmené la population. Les mécanismes de ses interventions sont faibles, du fait même de la nature de la CEDEAO, et soulèvent des inquiétudes majeures. L'affaiblissement systématique des systèmes de gouvernance dans ces pays, associé à un étouffement débilisant de l'espoir, expliquent pourquoi les coups d'État semblent acceptables. Le fait que le travail de sape systématique se produise parmi les États membres des institutions régionales existantes les rend non seulement complices, mais aussi illégitimes à jouer un rôle de médiateur contre les coups d'État. Et ce, en dépit de l'excellent travail que ces organisations ont réalisé par le passé, du moins dans le cas de la CEDEAO, en en traitant de manière décisive les guerres en Sierra Leone et au Liberia dans les années 1990. L'accusation d'illégitimité est bien sûr renforcée par le caractère étatique de ces organisations et leur manque d'ancrage dans les espaces populaires des États membres.

Si le mécontentement à l'égard des dirigeants locaux est légitime, le soutien délibéré d'acteurs extérieurs non africains ayant aggravé la situation en Afrique de l'Ouest porte une responsabilité encore plus grande. Le rôle néocolonial historique de la France en Afrique occidentale francophone a été pointé du doigt dans l'exploitation économique qui passe souvent par la manipulation des relations militaires avec ses anciennes colonies. Ayant arrimé la monnaie ouest-africaine au franc français, les économies des pays de cette région ont été déformées et déconnectées les unes des autres à l'avantage particulier de la France et de ses laquais dans la région. Les protestations populaires dans la région, du Burkina Faso au Sénégal, ont souvent ciblé cette ingérence de la France, pour souligner la

haine que les citoyens africains éprouvent à l'égard du contrôle européen sur les affaires locales et la distorsion des systèmes de gouvernance qui en résulte dans la région. C'est encore plus vrai pour l'Union africaine, dont les négociations multilatérales avec l'Europe sont souvent basées sur l'agenda privilégié des capitales européennes. Depuis bien trop longtemps, les domaines d'engagement prioritaires identifiés sont ceux directement liés à l'agenda européen, tandis que les Africains sont sermonnés *ad nauseum* sur la façon dont l'immigration, pour prendre un exemple, est dangereuse pour l'Europe.

Pour de nombreux Africains, l'incapacité de l'UA et de la CEDEAO à canaliser efficacement les préoccupations africaines reflète la persistance du cordon ombilical colonial qui alimente une tendance néocoloniale fatiguée en Afrique. Peut-être, que ce soit en quête d'une certaine légitimité ou pour garantir son maintien fragile au pouvoir, la décision du chef militaire du Mali de renvoyer les Français, notamment en mettant fin à la présence de 2 500 soldats au Mali, est un indicateur de ce qui se passe lorsqu'on laisse une atrocité s'envenimer trop longtemps. Pourtant, le remplacement des troupes françaises par le groupe Wagner n'est pas de bon augure pour la promesse d'émancipation et pourrait annoncer une nouvelle phase dangereuse dans la région. Le jury ne s'est pas prononcé sur cette question,, mais le CODESRIA est conscient de la nécessité pour les intellectuels et les acteurs politiques africains de mener une réflexion différente sur la question du militarisme.

Notes

1. Voir, par exemple, Mucahid Durmaz, 2021, 2021, the year military coups returned to the stage in Africa, *Aljazeera*, 28 décembre, <https://www.aljazeera.com/news/2021/12/28/2021-year-military-coups-return-to-the-stage-in-africa> ; Peter Mwai, 2022, Are military takeovers on the rise in Africa ?, *BBC News*, 2 février, <https://www.bbc.com/news/world-africa-46783600> ; Ruth Maclean, 2022, Five African Countries. Six Coups. Why Now ? *The New York Times*, 31 janvier, <https://www.nytimes.com/article/burkina-faso-africa-coup.html>.
2. Gani Yoroms, 2021, Approaches and challenges in ECOWAS' security sector reform and governance in West Africa, *Journal of African Foreign Affairs*, Vol. 1, No. 2, <https://journals.co.za/doi/epdf/10.10520/EJC167574> ; David Zounmenou, 2009, Coups d'état en Afrique entre 1958 et 2008, *African Security Review*, Vol. 18, Issue 3 : pp. 71-73, <https://doi.org/10.1080/10246029.2009.9627543> ; Mohammad Dan Suleiman and Hakeem Onapajo, 2022, Why West Africa has had so many coups and how to prevent more, *The Conversation*, 15 Février, <https://theconversation.com/why-west-africa-has-had-so-many-coups-and-how-to-prevent-more-176577>
3. Eboe Hutchful et Abdoulaye Bathily, 1998, *Le militaire et le militarisme en Afrique*, Dakar : CODESRIA.
4. Nations unies, Commission économique pour l'Afrique (UN.ECA), 2015, Flux financiers illicites : Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique, Addis-Abeba : UN.ECA. <https://hdl.handle.net/10855/22695>

Godwin R. Murunga

Secrétaire exécutif, CODESRIA

&

Ibrahim O. Ogachi

Directeur des Publications (par intérim), CODESRIA